

Mon père est harcelé dans son travail depuis des années...

Par Audrey43000, le 17/09/2012 à 20:28

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous écris car je ne sais pas quoi faire. Mon père, qui a 56 ans, travaille comme manutentionnaire depuis + de 30 ans dans un magasin alimentaire en Avignon et se fait exploiter. Or, il se laisse faire et n'ose plus rien dire.

Par exemple, il est prévenu la veille qu'il devra travailler le lendemain après-midi, il n'a PAS eu de congés cette année alors qu'il aurait dû en avoir en septembre, là il est malade et il continue de bosser, il n'ose même plus se mettre en maladie. Il se lève parfois à 4-5h du matin pour aller bosser et il est âgé (car 56 ans pour un manutentionnaire, et oui c'est âgé et je vois bien qu'il est crevé, on dirait qu'il à 65 ans...)

Ce qui me fait de la peine, c'est que c'est un vrai LARBIN... Il ne dit rien il encaisse car il sait que sans ce travail il n'aura plus d'argent. S'il est prévenu la veille qu'il doit bosser l'aprèsmidi, il n'a pas le droit de refuser car sinon il aura des problèmes. Il subit le harcèlement moral permanent de son employeur, qui essaie de le faire démissionner, et malgré tout il s'accroche. Je viens d'apprendre qu'il n'a pas donné de congés à ses autres employés non plus. Psychologiquement il va mal, mais il ne se plaint jamais. Son patron est une pourriture. Il fait tout ce qu'il peut pour le faire craquer, mais mon père s'accroche car il a besoin d'argent.

Que puis-je faire à la place de mon père pour l'aider ? Sachant que lui n'osera jamais rien intenter à son égard ? Franchement je suis perdue. Je connais mes droits, je connais les siens, mais je ne sais pas si je peux agir à la place de quelqu'un d'autre.

Merci pour toute éventuelle aide que vous pourrez m'apporter...

Par P.M., le 17/09/2012 à 21:06

Bonjour,

Il me paraît difficile d'agir à la place du salarié même si vous pourriez essayer de vous rapprocher d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...